

Capr'Infos

Le bulletin des éleveurs des Syndicats Caprins, l'info du terrain

« Comme la Région, voir la FRESYCA en plus grand »

Sommaire

- **Editorial** : « En 2016, voir + grand ! »
- **12 avril 2016 : AGE nouvelle FRESYCA**
- **Geneviève BARAT** : une éleveuse élue à la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC)
- **Politique agricole régionale et enjeux pour la filière caprine**
- **Prix du lait** : c'est mieux, continuons!
- **Plan de Revitalisation et Plan de Compétitivité** : aides et conseils
- **News de la filière caprine Sénégalaise et du projet PAFC**
- **Actualité du Cluster REXCAP sur la R&D**
- **Recette de Mathilde**
- **Contacts des Syndicats Caprins et de la FRESYCA**

Contacts FRESYCA

Services techniques :

12 bis rue Saint Pierre 79500 MELLE

Tel. : 05.49.07.74.60

E-mail : fresyca@orange.fr

Secrétariat :

Agropole – C.S. 45002

86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR

Tél. : 05.49.44.74.80

Internet: www.fresyca.org ou

www.terredeschèvres.fr

Côté conjoncture, pour nous tous éleveurs, que ce soit de vaches laitières, de vaches à viande, d'ovins, de porcs ou de lapins, l'année 2016 commence très difficilement. Bien sûr, nous sommes solidaires et nous imaginons bien ce qui se passe car nous avons vécu les mêmes difficultés de 2011 à 2014. Bon nombre d'entre nous, éleveurs de chèvres, ont encore des comptes de résultat et des trésoreries dans le rouge. Et pendant ces années, nous avons aussi laissé de nombreux collègues chevriers au bord de la route.

Toutes ces difficultés sont principalement dues à des excédents de produits sur les marchés. En agriculture, **la gestion des volumes est centrale**. En 2015, nos laiteries ont importé 90 millions de litres de lait de chèvre ; c'est trop et dangereux et de plus, nous ne faisons pas de plan de relance pour les éleveurs de chèvres de nos territoires. Les producteurs vont sans doute produire plus étant donné que les coûts de production ont baissé et que le lait de chèvre est payé, disons « normalement ». Mais les laiteries ont le devoir de gérer avec leurs interprofessions les volumes produits en France et importés. Nous allons revivre sans aucun doute des moments où nous devons tous être mobilisés et intransigeants pour ne pas revivre les années de crise dont nous sortons à peine. Avis à la laiterie qui prendra des décisions unilatérales sur le prix du lait ou sur les volumes. Cette fois, nous ne lâcherons pas aussi rapidement qu'à Soignon en 2010.

Ce numéro spécial de votre Capr'Infos est le dernier bulletin de communication FRESYCA dans sa forme actuelle. En effet, **la FRESYCA va changer son nom, ses statuts et son périmètre d'action à l'échelle de la nouvelle grande région**. Mais l'objet va rester inchangé, tant pour les fromagers fermiers que pour les éleveurs livreurs de lait. Avec les élus de la nouvelle Région, nous devons construire ensemble notre avenir.

Pour tous les éleveurs, le **Plan PCAE** (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles) et le **Plan de Revitalisation** se mettent en place depuis fin 2015. Ce sont des aides régionales à l'investissement et au conseil que nous pouvons utiliser, certes avec retard par rapport aux années difficiles, mais pensez à faire appel à ces subventions ; ce n'est pas neutre dans la réalisation d'un projet ; et surtout ne tardez pas si vous en avez besoin (*cf. détail des aides dans les articles en page intérieure*). Pour tout renseignement, n'hésitez pas à solliciter Mathilde, Mélissa, Virginie ou Frantz à la FRESYCA. Si vous avez des difficultés, notre équipe salariée peut vous accompagner.

La FRESYCA est constituée d'éleveurs et de fromagers qui sont des représentants des Syndicats Caprins départementaux. **Ne restez jamais isolés**, tous les éleveurs peuvent bénéficier de nos services et conseils. **L'union fait la force**. Et si nous sommes toujours tous à court de temps, nous pouvons et devons prendre le temps de discuter et d'échanger ensemble. N'hésitez pas à vous engager à nos côtés dans les Syndicats Caprins, au service du collectif. Si chacun met un peu sa pierre, notre chemin sera plus agréable. Merci bien sûr à tous les éleveurs membres de nos Conseils d'Administration qui œuvrent pour le bien commun de la profession caprine.

François BONNET,
Président de la FRESYCA

Evènement 2016 : Assemblée Générale Extraordinaire de la nouvelle Fédération Régionale Caprine, le 12 avril 2016 à l'Hôtel de Région à partir de 14 h 00.
Venez nombreux !



Geneviève BARAT, une éleveuse de chèvres de la Creuse nouvellement élue à la Région ALPC

Geneviève BARAT est éleveuse de chèvres à Saint Germain-Beaupré dans la Creuse depuis 1977. Elle est devenue très récemment Vice-Présidente de la Région Aquitain-Limousin-Poitou-Charentes en charge de « *la ruralité, le vivre ensemble, la vie associative et la citoyenneté* ». Avant d'être élue à la Grande Région, Geneviève BARAT a eu une vie d'agricultrice bien remplie. Si elle prépare sa retraite, elle a encore de nombreuses responsabilités : Vice-Présidente de CAPGENES (après avoir été Présidente de CAPGENES de 2001 à 2008), Trésorière de la Coopérative des producteurs caprins centre sud nord Limousin, Présidente de la section caprine de l'Association régionale de développement des élevages de petits animaux en Limousin (ARDEPAL), membre du Conseil d'Administration de la FNEC, membre du Réseau France Contrôle Elevage ou encore membre de l'Association laitière limousine, Races de France, etc....

Au démarrage, quand, avec son mari, ils décident à 22 ans de s'installer, elle était une toute jeune formatrice spécialisée. « *Cette ferme, à Saint-Germain-Beaupré, j'y passais les dimanches. C'était la ferme qui venait du côté de ma mère. Nous l'avons louée, avec une vingtaine d'hectares. Nous avons commencé avec des moutons, jusque dans les années 1980, mais nous n'y arrivions pas.* » Dans le département de l'Indre voisin, une Coopérative de lait de chèvre cherchait à se développer. « *On a trouvé un troupeau de reprise de chèvres et nous nous sommes lancés.* » Trente ans plus tard, le Gaec de Lorigoux produit toujours du lait de chèvre avec trois associés, bientôt quatre, et 360 chèvres menées sur une ferme de 90 ha, dont 30 ha de céréales et le reste en prairies.

Confrontée à la concentration du secteur des laiteries, elle a bataillé, remporté quelques victoires et regarde avec bienveillance ses débuts, quand sa Coopérative produisait 370 000 l de lait pour 11 millions de litres aujourd'hui. « *Lors d'une crise, à mes débuts, on s'était même groupés à 4-5 producteurs en syndicat de collecte. On avait acheté un camion, et quand notre chauffeur était en vacances, c'étaient les éleveurs qui prenaient le relais pour faire la tournée. On faisait les factures à la main...* ». Aujourd'hui,

la situation est favorable. « *On cherche des producteurs. Au Gaec, j'ai dit aux jeunes : pour la construction de la nouvelle chèvrerie, vous avez 40 ans devant vous, faites-vous le bâtiment qui vous convient, pour être confortable.* » Un quatrième associé devrait entrer prochainement dans le Gaec. « *Cela faisait plusieurs mois que je me préparais à partir. Il fallait que je m'oblige, sinon je ne partirai jamais.* »



Geneviève BARAT
Vice-Présidente de la Région

Investie n° 2 sur la liste PS de Creuse pour les élections régionales, elle indique « *On avait vu Alain ROUSSET. Il était venu nous parler à Guéret avec Jean-François MACAIRE. Parce que si la Grande Région est la première région d'Europe pour les chèvres, ce n'est pas grâce au Limousin ou à l'Aquitaine mais bien au Poitou-Charentes !* » Le candidat Alain ROUSSET a également fait une visite de terrain sur l'exploitation de Geneviève BARAT. « *On lui a fait traire une chèvre ! Je crois que cette agriculture dynamique, qui installe des jeunes, lui a plu. De toute façon, ROUSSET, c'est une locomotive !* » Elle sait qu'elle peut s'appuyer sur son expérience agricole pour faire avancer les dossiers. Elle a déjà vécu la fusion de certains organismes agricoles pour cause de Grande Région. Et elle reste indéfectiblement optimiste. « *En agriculture, par exemple, nous devons continuer à nous diversifier, à nous moderniser. Nous devons faire des réserves foncières, prévoir des structures. Éviter l'agrandissement. Parce que les terres céréalières, c'est le vide. Il n'y a plus personne. À un moment, la Grande Région doit être là pour nous accompagner et passer au niveau supérieur. J'entends souvent dire : c'était mieux avant. Le problème, c'est que nous ne sommes plus avant.* »

Extrait de l'article de « *Terre d'Actu* »
(cf <http://www.terredactu.com/genevi%C3%A8ve-barat-ind%C3%A9fectiblement-optimiste.html>)



Vers quelle politique agricole de la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ?

La **Vice Présidence de l'Agriculture de la Région ALPC** a été confiée à **Jean-Pierre RAYNAUD**, un éleveur laitier retraité de Dordogne. Lors de sa campagne électorale, le candidat Alain ROUSSET a décliné à plusieurs occasions ses propositions pour sa politique agricole. Il a notamment insisté sur le fait que notre grande région était la 1^{ère} puissance agricole d'Europe.

Pour lui, garder notre leadership agricole passe par une bonne organisation de la profession, des produits de qualité, l'accompagnement vers l'export, la recherche et

l'innovation. Il ajoute : « *Notre grande région est synonyme d'un art de vivre sans équivalent, qui associe goût de la fête et du sport, diversité d'expression culturelle, richesse gastronomique (nos produits s'exportent dans le monde entier) et d'un profond attachement à l'environnement et aux paysages. On me présente toujours comme un homme d'entreprises, passionné par l'innovation. Mais la ruralité, par ma naissance et mes origines, est aussi dans mon ADN. J'ai la passion de nos territoires. Dès que j'en ai l'occasion, je pars me ressourcer en pratiquant la pêche, ou dans cette*

bergerie où j'éleve quelques brebis. ». Il complète : « la qualité de nos productions agricoles nous ressemble. Soutenir la qualité, c'est soutenir notre modèle du « bien vivre », mais également défendre une agriculture qui résiste mieux que les autres aux difficultés du secteur. L'actuel Président de Région a proposé d'accompagner les agriculteurs vers l'autonomie énergétique des fermes. Il



Les grands enjeux de la politique agricole régionale pour la 1^{ère} économie caprine d'Europe

La filière caprine de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes est leader en Europe dans son économie. Ce leadership confère des responsabilités. Passage en revue des enjeux à relever ENSEMBLE : revenu (charges et produits), travail, qualité et agro écologie.

- Comme l'élevage français dans son ensemble, l'avenir de l'élevage de chèvres et la production de fromages dépendent infiniment et en premier lieu de la capacité des éleveurs à **vivre de leur métier** grâce à une rémunération correcte du prix du lait et des fromages de chèvre. La gestion de bonnes relations avec l'aval est essentielle.
- Parallèlement à l'optimisation de leur produit d'élevage, les éleveurs souhaitent toujours optimiser leurs charges et **améliorer la maîtrise des techniques d'élevage dans plusieurs domaines** : système alimentaire, reproduction-sélection, santé et bien-être des animaux, bâtiment et traite, élevage des jeunes, technologies de transformation, etc... Les compétences existent dans nos réseaux, sachons les valoriser collectivement à l'échelle de tout le territoire.
- **Evidemment, bien vivre son métier, c'est important pour les éleveurs caprins** ; pour cela, les éleveurs s'organisent pour optimiser leur temps de travail en s'autorisant de prendre des vacances. En système fromager, ce rapport à la quantité de travail est particulièrement important. Il faut y travailler. Le regard des consommateurs et citoyens sur ces professions d'éleveur et de fromager est cruciale.

souhaite aussi créer un fonds d'acquisition de foncier pour l'installation de nouveaux agriculteurs, aider à la reprise ou à l'installation des jeunes agriculteurs, accompagner les conversions bio et la restructuration des filières d'élevage. Il veut aussi atteindre 60 % de produits locaux et 20 % de bio dans les cantines des Lycées.

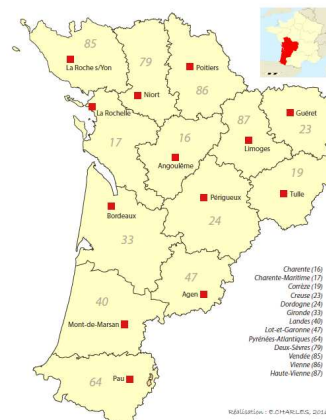
- **Développer la qualité, c'est développer les reconnaissances** : l'autonomie alimentaire, la préservation des milieux et le développement des pratiques agro écologiques, le bien-être animal, l'inscription de la production dans des filières en démarches qualité, SIQO (AOP, IGP, AB) ou autres démarches (Signé Poitou-Charentes, ADDCP, Idoki, etc.). L'origine, l'environnement, le goût, l'agrotourisme et la valorisation sont des thèmes qu'il faut investir et dans lesquels il faut savoir innover tout en sachant préserver certaines de nos traditions. Produire suffisamment, c'est important, mais produire propre et bon, c'est encore mieux. A la fois pour nous, éleveurs, et pour les citoyens
- Accompagner spécifiquement les **filières fermières et en circuits courts**, que ce soit en fromages, mais aussi en viande caprine.
- Ce travail de fond et cette vigilance de tout instant pour la filière passent en premier lieu par une **organisation professionnelle légitimée par sa base et représentative de l'ensemble des terroirs de la région**. Poser de bons diagnostics et produire des plaidoyers pertinents et constructifs avec ses partenaires économiques et politiques sont nécessaires. En second lieu, cette ambition passe par une **gouvernance collective et transversale de toutes les questions de Recherche & Développement & Formation, amont et aval**, c'est-à-dire par une animation professionnelle régulière des projets collectifs.

Gérard CHABAUTY,
Eleveur, référent de la FRESYCA, du REXCAP et de la FNEC



Aquitaine Limousin Poitou-Charentes : première région caprine d'Europe

Région au caractère rural affirmé, l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dispose d'une agriculture forte et variée : plus de 180 000 emplois générés (y compris agroalimentaire, vins et spiritueux), 9,4 milliards d'€ de chiffre d'affaires (première région agricole européenne en valeur, première économie de la région et première pour l'export). Environ 85 000 exploitations (première région de France pour le nombre d'exploitations) sur un territoire d'excellence gastronomique (première région de France pour les labels de qualité avec 155 signes d'identification de l'origine et de la qualité). La région compte une solide industrie agroalimentaire : c'est le premier employeur industriel de la région (environ 55 000 emplois). Ce secteur est marqué par la présence de plusieurs sites de production de marques nationales et internationales.



Une nouvelle région riche
de 12 départements + La Vendée
rattachée pour les caprins

Une région leader en Europe pour son économie caprine

La nouvelle entité régionale qui naît au 1^{er} janvier 2016 en réunissant les trois régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes sera la **première région caprine d'Europe** par le volume de lait et de fromages de chèvre qui y sera produit. Avec plus de 1 000 exploitations laitières (soit plus de 2 000 éleveurs caprins), 300 exploitations fermières (ou plus de 1 000 producteurs) et près de 250 millions de litres de lait de chèvre produits, cette nouvelle entité régionale est déjà leader dans le monde caprin (cf. détail des données sur le tableau 1). Cette région représente la moitié de l'économie caprine française et plus de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel (au niveau des consommateurs).

Un plateau de fromages qui s'agrandit : emblème patrimonial des terroirs et signes de qualité

Au-delà du leadership socio-économique sur ce bassin de production, la filière caprine appartient au patrimoine des territoires ruraux français, et notamment à des terroirs comme la Dordogne, les Pyrénées-Atlantiques ou le Poitou-Charentes, mais aussi dans les autres départements. Les fromages de chèvre sont un peu « l'Or Blanc » des populations agricoles et de leurs zones rurales de l'intérieur. Les fromages de chèvre phares de cette nouvelle région sont :

- Pour l'Aquitaine : le Cabécou du Périgord (sous marque collective), la Tomme des Pyrénées (uniquement en fermier).
- Pour le Limousin : la Feuille du Limousin (marque collective) et les Tommes Fermières du Limousin (sous marque collective également).
- Et pour le Poitou-Charentes : l'AOP Chabichou du Poitou, le Mothais sur Feuille, mais aussi le Chèvre du Poitou, le Fromage de chèvre de race poitevine, le Signé Fermier Poitou-Charentes (développé par l'Irqua Poitou-Charentes).



Des entreprises laitières qui bénéficient d'une réelle valeur ajoutée sur des fromages de chèvre à forte image

Dans cette nouvelle entité régionale, on compte une quinzaine d'entreprises laitières impliquées dans l'économie des fromages de chèvre, que ce soit de grands groupes laitiers ou des PME, à savoir (ML = millions de litres) :

- Pour l'Aquitaine : Picandine-Rians (8,1 ML), Terra Lacta (21,8 ML), Chêne Vert (1,1 ML), Chèvrefeuille (0,8 ML), Verdier (4,8 ML) et La Lémance (0,9 ML).
- Pour le Limousin : Sodiaal Union (2,8 ML), Centre Sud Nord Limousin (1,2 ML), Chavegrand (1 ML), et Terra Lacta (0,5 ML).
- Et pour Poitou-Charentes : Terra Lacta (130 ML), Bongrain (2,2 ML), Eurial (87-108 ML), Lactalis Riblaire (100 ML), la Coop. Laitière de la Sèvre (15 ML), l'Union Laitière Venise Verte (3 ML), la Cloche d'Or (7 ML).



Une région fortement structurée en outils de R&D au service des producteurs et de la filière caprine

En Charentes-Poitou, le bassin historique de production caprine a développé depuis de nombreuses années des compétences de recherche, développement et formation spécifiques. Ces structures regroupées via un Cluster, le Réseau REXCAP, partagent la gouvernance des problématiques de R&D à trois familles d'acteurs : économiques, politiques et de R&D. Cet outil comprend toute la diversité des structures de R&D, à savoir l'INRA, l'ANSES, l'Institut de l'Élevage, ACTALIA, CAPGENES pour la recherche, le CRDC, les Chambres d'Agriculture, les Contrôles Laitiers, les Syndicats de Défense AOC, la Route du Chabichou, l'ADDCP, le réseau INPACT et la FRESYCA pour le développement, mais également trois Lycées Agricoles et l'ENILIA. Ces partenaires couvrent les trois fonctions de recherche, de développement et de formation en direction des publics d'éleveurs, de fromagers, de chercheurs, de techniciens et d'étudiants. Dès 2016, l'ambition de ce réseau est de s'ouvrir aux nouveaux acteurs caprins des régions actuelles d'Aquitaine et du Limousin en partageant des orientations à la fois générales et spécifiques à chaque terroir, à chaque production (fermière ou laitière) et à toute demande. Souplesse, transversalité et collégialité restent de mise dans cette perspective de rapprochement au service du plus grand nombre, de l'emploi et de produits de qualité.

Tableau 1 : les chiffres clés de la filière caprine de la nouvelle Grande Région

	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes	TOTAL Grande Région
Livraisons totales (en million de litres)	16 ML	6 ML	208 ML	230 ML (50 % national)
Nombre d'éleveurs livreurs *	120	60	1 000 (95, 82, 246, 556)	1 180 (40 % national)
Nombre de producteurs fermiers caprins	130 (3 à 4 ML)	65 (3 ML)	105 fermiers + 20 artisans (20 + 3, 26+1, 38+9, 21+7)	300 (13 % national)
Nombre de chèvres	35 000	20 000	335 000	390 000 (35 % national)
Nombre d'engraisseeurs spécialisés	3	/	20	23
Nombre d'abattoirs de caprins	0	/	12 (2 de chèvres et 10 de chevreaux)	12

* NB : une estimation du nombre de producteurs laitiers doit être un multiple de 2 du nombre de points de collecte

Frantz JÉNOT en collaboration de Jérôme HEBRAS (Limousin),
Lionel CHAUMONT et Charles DROUOT (Dordogne et Aquitaine)



Des aides aux CONSEILS pour les éleveurs caprins de Poitou-Charentes via la Région et l'Europe



Un **Plan de Revitalisation** de la filière caprine a été mis en place en Poitou-Charentes avec le financement de l'Union Européenne et de la Région dans le cadre du deuxième pilier de la PAC.

« La filière a du potentiel en terme de marché, mais, suite à la crise, certains éleveurs se posent des questions sur leur avenir et c'est maintenant qu'il faut donner des perspectives au plus grand nombre. Aujourd'hui, on a du mal à relancer les installations ; alors à nous tous de donner le cap », commente Frantz JENOT du Rexcap, chargé avec le BRILAC de l'animation du nouveau Plan de Revitalisation de la production caprine. C'est pourquoi, la région Poitou-Charentes a activé dans le cadre du plan de développement rural (PDR) 2014-2020 une mesure d'aide exceptionnelle à destination des éleveurs caprins afin de redresser durablement l'élevage caprin de la région et maintenir un maximum d'exploitations et d'emplois sur le territoire. Poitou-Charentes est ainsi la seule région à avoir choisi d'aider spécifiquement une filière, via cette mesure du PDR d'appui au conseil avec un budget inscrit de 15 millions d'euros, soit une programmation de 2,5 millions d'€ par an.

Un volet économique, technique et social

Au plus fort de la crise, les difficultés économiques ont pu conduire à un détournement des éleveurs des services de

conseil et les contrôles laitiers ou services d'insémination artificielle ont pu constater, par exemple, une perte d'adhérents. Le plan vise donc à relancer et favoriser l'accès au conseil individuel. Il s'appuie sur trois volets : un **volet économique**, visant à améliorer la maîtrise des coûts et la valorisation des produits de l'exploitation, un **volet technique** pour améliorer l'autonomie alimentaire, les pratiques sanitaires et la qualité du lait, et un **volet social** pour favoriser l'installation et l'emploi sur les exploitations. Concrètement, les aides destinées aux éleveurs seront versées aux organismes de conseils qui pourront ainsi proposer aux éleveurs des prestations de conseils à coût réduit. Le taux d'aide a été fixé à 80 % et plafonné à 1 500 € par conseil.

Vingt-et-une structures d'accompagnement technique et économique ayant répondu à l'appel à projet ont été retenues. Il s'agit de laiteries, des organismes de contrôle de performance, des quatre Chambres d'agriculture, des cabinets vétérinaires, d'associations techniques, de centres comptables, de l'interprofession et du cluster RedxCap.

Elles ont proposé 19 thèmes d'appui technique, autour de la gestion de l'exploitation et des coûts de production, de la qualité sanitaire du lait, de l'autonomie alimentaire, de la transmission... Les structures d'accompagnement devront passer un contrat avec chaque éleveur où figurera l'intitulé du conseil et son prix réel avant subvention et la source des aides afin d'avoir une transparence auprès des éleveurs sur l'origine des fonds publics alloués.

Une valorisation collective des données

Les données de ces appuis techniques, collectées et anonymes donneront lieu à des synthèses annuelles régionales par grandes thématiques afin de valoriser ce travail. « *L'intérêt du plan est qu'il repose sur une vraie logique de réseau, avec de fortes synergies entre structures* ». Il est également prévu, dès cet hiver, d'organiser des formations pour les techniciens sur les différentes thématiques afin d'harmoniser les méthodes d'appui et optimiser l'efficacité des outils.

Frantz JENOT et Géraldine VERDIER
REXCAP et BRILAC

Avec le soutien de :



Le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des exploitations agricoles : le PCAE

Le PCAE est un **programme d'aide à l'investissement dans les exploitations agricoles** qui vise la compétitivité, l'adaptation des systèmes de production, la recherche de la performance économique, environnementale et sanitaire, la diminution des charges, l'amélioration des conditions de travail. Les orientations prises par l'Etat et les Régions sont déclinées dans les Programmes de Développement Rural régionaux (PDR).

Modalités du PCAE en Poitou-Charentes - Opération 4.1.1 « Investissements pour la modernisation des élevages »

Dépenses éligibles :

- logement des animaux,
- stockage d'aliments secs pour l'alimentation du cheptel et séchage des aliments,
- fabrication d'aliments à la ferme pour l'alimentation du bétail,
- traite des animaux,
- contention ou pesée des animaux,
- équipement des pâturages et des parcours en clôtures fixes ou mobiles, en abreuvoirs et matériels permettant l'alimentation en continu des animaux au champ (rateliers, ...),
- distribution de l'alimentation (fourrages, concentrés, potabilisation de l'eau, ...) des animaux (matériels et équipements fixes et automates),

Pour en savoir plus :

Pour plus d'informations sur le Plan de revitalisation, contactez :

- Le BRILAC (interprofession) ou le Réseau REXCAP (Cluster), co-animateurs du plan : brilac@alpc.chambagri.fr / rexcap@terredeschèvres.fr.
- Votre ou vos structures d'accompagnement technique (organisation professionnelle, laiterie, vétérinaire, etc...)
- La Région ALPC : M. Xavier AUZURET – Dir. Environnement, Agriculture, Eau et Habitat (DEAEH) Chargé de mission "Agriculture Durable" - Site Poitiers - Tél : 05 49 55 68 81 / Mail : x.auzuret@laregion-alpc.fr

- gestion des effluents,
- réduction des consommations énergétiques des matériels et bâtiments,
- amélioration de la qualité de l'air des bâtiments,
- réduction des odeurs,
- réduction des gaz à effet de serre.

Taux d'aide :

- Un taux d'aide fixe : 40 %
- Majoré dans les cas suivants :
 - J.A. : + 20 % (installations aidées)
 - Agriculture biologique ou investissements collectifs (CUMA, GIEE, PEI, ...) : + 10 %
 - Mise aux normes (seulement en nouvelle zone vulnérable) : + 20 % (si ZDS, si nouvelle norme pendant 1 an).
 - Maximum 70 %, ou 80 % si MAN nouvelles zones

Plancher et plafond :

- Montant minimum d'investissement pour réaliser un dossier : 3 000 €
- Un plafond des dépenses éligibles de 100 000 € défini à l'échelle de chaque exploitation pour la période 2015-2020 - Transparence GAEC : maximum 200 000 € de dépenses éligibles.
- Un plafond des dépenses éligibles multiplié par 3 pour les investissements collectifs (GIEE, CUMA et Go du PEI) : maximum 300 000 €

Critères de sélection : à compter du second appel à projets de l'année 2016

Principes de sélection	Critères de sélection	Note
Les jeunes agriculteurs ou nouveaux installés	Jeune agriculteur ou nouvel installé	20
Les exploitations en agriculture biologique	Agriculture biologique	10
Les structures collectives formées par des agriculteurs ou groupements d'agriculteurs	Investissements collectifs	10
	Adhérer à une organisation de producteurs reconnue ou en cours de reconnaissance ou distribution des produits en circuits courts ou de proximité	10
L'excellence environnementale	Utilisation de matériaux biosourcés	5
	Utilisation ou production d'énergies renouvelables	5
	Economie d'énergie	5
	Insertion paysagère	5
	Récupération eau de pluie	5
	Production régie par un cahier des charges d'un Signe officiel de la qualité et de l'origine (SIQO – hors AB)	5
	Alimentation cheptel sans OGM	10
L'autonomie alimentaire	Autonomie alimentaire	20
Les porteurs de projet ayant reçu une première aide au titre de l'opération ne seront pas prioritaires pour une nouvelle demande	Première demande : pas de soutien déjà accordé au titre de l'opération 4.1.1	10
TOTAL		130
		Note minimale = 50
Les investissements en anticipation de l'application d'une nouvelle norme et dans le cadre de l'article 17.6 du Règlement (UE) N°1305/2013	Majoration pour un investissement lié à l'apparition d'une nouvelle norme	+ 10

Attention : l'arrêté de permis de construire doit être joint au dossier.

Les dossiers financés sont ceux qui ont les notes les plus élevées, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire disponible (pour info, sur les deux appels à projets de l'année 2015, 26 dossiers caprins ont été financés sur l'opération 4.1.1 en Poitou-Charentes).

Pour les producteurs fermiers : L'opération 4.2.1 permet d'aider les investissements liés à la transformation et la commercialisation des produits.

NB : Les imprimés de demandes d'aides sont disponibles dans la Direction Départementale des Territoires de votre département.

Calendrier prévisionnel 2016 :

- **Second appel à projets** : dépôt des dossiers en DDT **au plus tard le 13 mai 2016** (comité PCAE le 7 juillet 2016)
- **Troisième appel à projets** : dépôt des dossiers en DDT **au plus tard le 9 septembre 2016** (comité PCAE le 8 novembre 2016).

Informations sur les modalités du PCAE en Aquitaine, Limousin et Pays de la Loire : contacts

Aquitaine : lionel.chaumont@alpc.chambagri.fr
 Limousin : ardepal87@yahoo.com
 Pays de la Loire : estelle.pelletier@pl.chambagri.fr

Le PCAE est cofinancé par :





Assemblée Générale Constitutive de la nouvelle Fédération Régionale Professionnelle Caprine

A noter que les membres du Conseil d'Administration de la FRESYCA, de la FRSCA et du CREPAL ont le plaisir d'inviter tous les éleveurs caprins et fromagers à leur **Assemblée Générale Constitutive de la Nouvelle Fédération Régionale Caprine Aquitaine Limousin Poitou-Charentes-Vendée** qui se tiendra dans **l'après-midi du mardi 12 avril 2016 à l'Hôtel de la Région à Bordeaux**. L'ambition de

cette Fédération est d'organiser la représentativité professionnelle caprine, laitière et fermière, à cette nouvelle échelle géographique pour animer la vie associative, organiser le plaidoyer et la représentation professionnelle caprine, produire de l'analyse et co-piloter la R&D.



Les interlocuteurs professionnels caprins du Limousin et d'Aquitaine

Aquitaine

En Aquitaine, on compte six techniciens de Chambres et/ou FCL qui interviennent dans les ateliers caprins, mais seulement deux (en Dordogne) sont à plein temps sur la filière caprine. Dans le Département 64, l'Union des Producteurs Fermiers a deux techniciens spécialisés en productions fromagères fermières (ateliers Caprins, Bovins Lait et Ovins Lait).

- Fédération Régionale des Syndicats Caprins (FRSCA) : Président : Michel D'HALLUIN (47) et Animateur : Lionel CHAUMONT (CRA). La FRSCA (Fédération Régionale des Syndicats Caprins d'Aquitaine) regroupe les syndicats caprins des 5 départements, mais seuls les départements 24, 47 et 64 ont un syndicat départemental en activité.
- Syndicat caprin Dordogne (24) et interprofession : Co-Présidents : Stéphanie KAMINSKY et Christophe ROUX. Animateur SC 24 et filière caprine 24 : Charles DROUOT.
- Syndicat Caprin Pyrénées Atlantiques (64) : Président : Philippe POUYOUUNE
- Syndicat Caprin Lot et Garonne : Présidente : Véronique BERNOU et Animateur : Fabien CONSTANTIN

Limousin

- ARDEPAL (Association Régionale de Développement des Elevages des Petits Animaux en Limousin) avec une section caprine et fromages fermiers, hébergée à la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin (CRAL) à Limoges :
 - Présidente : Geneviève BARAT et membre de session CRAL : Aymeric MERCIER
 - Animateur régional : Jérôme HEBRAS
 - Technicien Creuse/Haute-Vienne (salarié ARDEPAL) : Romain LESNE
 - Technicienne Corrèze (salariée Chambre départementale d'agriculture de la Corrèze) : Sylvie DENIS
- Syndicat caprin de la Corrèze (19) :
 - Président : Ubald CHENOU
 - Animatrice : Sylvie DENIS
- Syndicat caprin de la Creuse (23) :
 - Président : Florian CHADEYRON
 - Animatrice : Martine DURAND, Responsable Contrôle Laitier de la Chambre d'Agriculture Creuse
- Syndicat caprin de la Haute-Vienne : en sommeil

Frantz JENOT, FRESYCA



La filière des fromages de chèvre ALPC présente au Salon de l'Agriculture Paris 2016 : ambassadeurs !

La filière caprine d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes sera présente au Salon de l'Agriculture 2016, du 27 février au 6 mars 2016. Neuf jours de salon avec plus de 1 000 exposants, environ 4 000 animaux et 700 000 visiteurs, un rdv à ne pas manquer ! Cette année, 21 personnes de 12 exploitations caprines fromagères et artisans seront présentes sur 2 stands dans le hall 1 et dans le hall 3.



Les objectifs sont de faire connaître les produits caprins de la région ALPC (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) dans leur diversité, en mettant en avant les produits en démarches qualité, d'identifier Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes comme région leader européen de production de fromages de chèvre, et mettre en avant les produits, les producteurs et les entreprises. Il y aura deux pôles d'attraction, de promotion et de commercialisation:

Un stand de dégustation et vente de 18 m2 dans le Hall 3 des Régions – espace Poitou-Charentes

La promotion y est assurée par les producteurs et entreprises qui vendent et font déguster les produits de notre région. Cette présence des producteurs et entreprises est un atout fort pour le stand. Elle répond à une attente des visiteurs (rencontrer les producteurs) et donne du sens.

Le stand est identifié **«Route du Chabichou et des fromages de chèvre...nos éleveurs, nos produits»**. Ce nom est jugé plus porteur auprès du grand public que ceux des organisations professionnelles caprines. On rebondit sur le concept connu des routes des vins. Derrière ce nom, le stand est fédérateur et ouvert à tous. A noter que cette année un producteur de Vendée sera présent. Ceci est justifié par le partenariat avec l'interprofession caprine qui associe Poitou-Charentes et les Pays de Loire.

Les produits exposés et commercialisés sont les fromages de chèvre comme le **Chabichou du Poitou**, le **Mothais sur feuille**, le **Chèvre-boîte** et une diversité de fromages fermiers, mais aussi des produits à base de viande caprine.



Les news de la recherche - développement en production caprine : le Cluster Réseau REXCAP

Conscients de l'enjeu d'organiser et de co-piloter la recherche et développement-formation caprine à l'échelle de la nouvelle région, les professionnels caprins ont déjà organisé une rencontre du Cluster REXCAP, le 2 février 2016 à Angoulême.

Une quarantaine de membres du réseau ont participé à cette rencontre qui avait pour objectif une interconnaissance des partenaires caprins de la recherche et développement – formation à l'échelle de notre région. Première région caprine d'Europe pour sa production de lait et fromages de chèvre, ALPC est aussi un vivier d'acteurs spécialisés dans la R&D caprine et principalement localisés en Deux-Sèvres et Vienne, bassin historique de cet élevage.

La volonté des participants à cette première rencontre a confirmé l'ambition de mettre à disposition de tous les éleveurs caprins et des entreprises laitières de la région

Des supports de communication de la filière caprine régionale seront diffusés.

Et nous serons présents sur un autre stand de dégustation et de vente dans le Hall 1

C'est le hall de l'élevage sur le grand pôle de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. L'objectif est de mettre en avant les produits en démarches qualités comme le Chabichou du Poitou AOP, le Mothais sur Feuille, le Signé Fermier Poitou-Charentes. Nous y accueillerons nos collègues de la Feuille du Limousin présents une journée. De nombreuses animations mettront en avant les produits et le métier d'éleveur caprin :

- Animations sur le stand de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes en collaboration avec l'IRQUA : présentation des produits, recettes avec les Chefs des Tables Gourmandes et les apprentis cuisiniers du CFA de Niort.
- Animation sur le ring ovin avec témoignages d'éleveurs.
- Animation sur l'AOP Chabichou du Poitou avec le CNIEL.

Mathilde GARCONNET SILLON, FRESYCA

ALPC les compétences techniques et scientifiques disponibles sur ce bassin.



Pour cela, il faut tenir compte des demandes et besoins spécifiques des producteurs des terroirs et d'autre part organiser la mobilité des compétences des agents de développement et de recherche. L'objet du réseau déjà organisé en Cluster, ses thèmes de travail, tant de recherche que de développement et sa gouvernance par les acteurs politiques et économiques.

Pour tout renseignements et informations : <http://terredeschèvres.fr/>

Frantz JENOT, coordinateur du REXCAP

Prix de base du lait de chèvre dans les entreprises laitières sur la campagne laitière octobre 2014 – septembre 2015

lait non refroidi		Prix de base TP/TB : 28/33 pour fin 2014 et 35/30 pour 2015										
2014-2015	TP/TB *	CLS	EURIAL	Valcrest	Lactalis 79	Terra L.	Bongrain Reparsac	ULVV	Cloche d'Or	Coop CSNL Limousin	Picandine	% livraisons mensuelles en Poitou-Charentes (DRAF)
Octobre 2014	28/33	685,0	698,5	680,0	680	670,0	670,0	687,0	690,0	677,0	706	7,21%
Novembre		690,0	698,5	700,0	680	670,0	670,0	687,0	690,0	690,0	745	6,17%
Décembre		660,0	678,5	710,0	680	650,0	650,0	691,0	690,0	690,0	745	5,40%
Janvier 2015	30/35	645,0	667,5	749,0	656	689,0	704,0	685,0	675,0	681,30	712,3	5,68%
Février		611,0	617,5	689,0	614	639,0	644,0	635,0	625,0	681,30	682,3	7,44%
mars		591,0	597,5	629,0	594	599,0	589,0	590,0	615,0	633,30	604,3	11,99%
Avril		566,0	577,5	564,0	583	569,0	574,0	567,0	585,0	629,30	585,3	10,85%
Mai		566,0	577,5	564,0	583	569,0	579,0	567,0	585,0	623,30	585,3	11,08%
Juin		571,0	577,5	564,0	583	569,0	594,0	567,0	585,0	623,30	587,3	10,30%
Juillet		596,0	601	564,0	664	624,0	614,0	585,0	640,0	627,30	589,3	9,26%
Août		656,0	631	579,0	664	644,0	644,0	618,0	660,0	666,30	618,3	7,93%
Septembre		701,0	671	624,0	696	679,0	669,0	660,0	700,0	688,30	653,3	6,69%
2 - Moy calculée			617,6	622,3	621,4	630,5	620,9	623,6	616,2	635,1	652,5	636,9

* NB, les prix de base présentés sont tous ramenés à un paiement des g TP/TB de 28/33 pour fin 2014 et de 30/35 pour 2015

Prix du g de TP		9,45	11		10,5	11	11	10,976	11,2	11,815	11,82
Prix du g de TB		3,51	cf. tabl *		3,5	3,5	3,5	3,506	3,8	4,299	4,3
Prix 2 pts TP/TB		25,9	29,0		28,0	29,0	29,0	29,0	30,0	32,2	32,2
Prime froid			3,05								
Complément de prix								10 €			
Prime AOP										45 €	21 €

Commentaire : l'année 2015 voit remonter la rémunération au litre du lait de chèvre. Néanmoins un tiers des éleveurs laitiers restant en activité sont en réelle difficulté de trésorerie et les éleveurs caprins présentent parmi les moins bons résultats économiques agricoles français, en particulier en revenu horaire au regard du temps de travail nécessaire à cette activité. Il est indispensable que le prix reste valorisateur pour installer et transmettre en 2016.



Après une année 2014 marquée par la suppression du Conseil Régional de Fatick dans le cadre de la réforme territoriale sénégalaise et des activités de terrain ralenties mais remplacées par un lobbying auprès des autorités locales et nationales, le Programme d'Amélioration de la Filière Caprine (PAFC) a pu retrouver un nouveau souffle en 2015 avec la signature d'une Convention entre la



sénégalais eux-mêmes.

En 2015, le travail de lobbying du PAFC auprès du Ministère de l'Élevage et des productions animales du Sénégal a porté ses fruits. Le projet de création d'un centre d'impulsion et de modernisation de l'élevage spécial caprin (CIMEL) dans la région de Fatick a vu le jour.

Ses objectifs sont :

- la mise en place d'un schéma de sélection caprin national et la diffusion de gènes améliorés.
- la formation et le renforcement des capacités des acteurs locaux aux techniques d'élevage caprin et à la transformation fromagère et bouchère.
- la recherche et l'expérimentation en élevage caprin.
- l'élaboration de références technico-économiques en élevage et transformation caprine.
- la promotion de la filière caprine.

De plus, l'année s'est soldée par la signature d'une Convention de partenariat entre le Ministère, l'ARECAF et la FRESYCA. La région de Fatick est officiellement zone pilote pour l'élevage de chèvres au niveau national.

Au **niveau technique**, deux temps forts ont eu lieu cette année. Deux missions techniques ont été organisées au Sénégal, l'une sur l'amélioration génétique de la race locale avec la participation d'un expert de l'INRA de Lusignan, Bernard LEBOEUF, et l'autre, sur l'identification et le contrôle de performances, préalable à l'amélioration génétique et le suivi-conseil en élevage, avec la venue de Lynda JOURDAIN du SAPERFEL (cf. photo).

Ces deux collaborations ont abouti pour l'une, à la proposition concrète d'essais techniques à mener au sein du CIMEL avant de lancer un schéma national

d'amélioration génétique de la race locale, pour la deuxième, au lancement d'essais d'identification par bouclage des chèvres ainsi que le démarrage d'un contrôle de croissance.



Plus de 600 chèvres dans 3 villages ont été bouclées dans l'année. Le contrôle de croissance est régulier dans un village et a commencé par donner les premiers résultats. Ainsi, les poids de naissance constatés varient du simple au double de 2 à 4,25 kg et les GMQ (0-30 j) oscillent entre 47 g/j et 123 g/j. Ces informations intéressantes vont permettre d'échanger sur les différences de pratiques entre éleveurs et d'identifier les meilleurs animaux des troupeaux.

Concernant la valorisation des produits caprins, le PAFC a poursuivi son travail de promotion avec les fromageries de la région. Le yaourt et le fromage de chèvre ont remporté un large succès à l'occasion des différentes manifestations régionale ou nationale. Néanmoins, la structuration des unités de transformation demeure en chantier et le renforcement en commercialisation et marketing reste à faire. Le développement de la transformation familiale se développe également dans certains groupements caprins. L'enjeu pour 2016 est la généralisation de cette transformation dans les familles fatickoises.

En termes de structuration de la filière, le PAFC a poursuivi son accompagnement de l'ARECAF et des 45 groupements caprins en finançant l'embauche d'une animatrice Maïmouna NDIAYE (cf photo), chargée de l'accompagnement de l'association et des groupements dans leur organisation.



Le travail sur la filière caprine dans la région de Fatick commence à être connu et reconnu dans d'autres régions sénégalaises. Afin de préparer les élus de l'ARECAF à une extension du programme aux régions limitrophes, en particulier celle de Diourbel, les éleveurs ont été formés en leadership pour renforcer leur influence tant au niveau local, régional que national.

*Hélène KUHN,
Volontaire Solidaire Internationale FRESYCA & SCD à Fatick
(cf : <http://pafc.terredeschèvres.fr/>)*



**Délicieuse recette de Mathilde pour cette période hivernale :
« Le Chevreau rôti au romarin »**

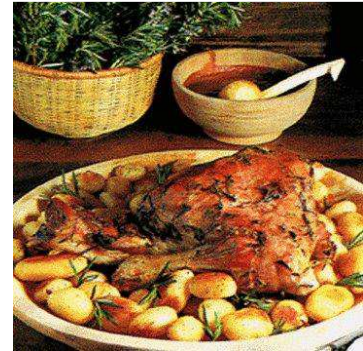
Pour 6 personnes

Facile et bon marché

Ingrédients :

- ¼ arrière de Chevreau « Signé Poitou-Charentes »
- 8 pommes rouges
- 200 gr de petits oignons
- 50 gr de Beurre AOC Charentes Poitou
- 1 cuillère à soupe d'huile
- 3 branches de romarin
- Sel de l'Île de Ré
- Poivre grain au moulin

((Cf : <http://viandes.terredeschèvres.fr/>))



- Ficeler, saler, poivrer et frotter au romarin le quart arrière de chevreau.
- Préchauffer un four à 200° et enfourner le quart arrière avec une noix de beurre et l'huile. Laisser cuire pendant 40 mn.
- Laver les pommes et les couper en quartier.
- Dans une casserole, disposer les oignons avec de l'eau froide à la hauteur.

- Ajouter une noix de beurre, un morceau de sucre et une pincée de sel.
- Cuire à plein feu jusqu'à évaporation complète du liquide.
- 10 mn avant la fin de la cuisson du chevreau, ajouter les pommes dans le fond de la plaque de cuisson du chevreau avec les oignons glacés répartis

*Mathilde GARCONNET-SILLON
FRESYCA*



Quelques dates du calendrier caprin 2016 à retenir !

- ☞ Salon de l'Agriculture : 27 février au 5 mars 2016
- ☞ Comité ACTALIA : 16 mars 2016 (Surgères)
- ☞ AG Syndicat Caprin 17 et journée caprine 85 : 22 mars
- ☞ AG constitutive de la Fédération Régionale Caprine : 12 avril 2016 à la Région (Bordeaux)
- ☞ Concours national fromages fermiers : 24 au 26 juin 2016 (Paray Le Monial)

- ☞ Concours Régional des fromages fermiers : 16 juin 2016
- ☞ Comité Technique REXCAP : le 21 juin 2016 (à confirmer)
- ☞ Comité Technique REXCAP : Septembre 2016 (date à fixer)
- ☞ Salon Capr'Inov : 23 et 24 novembre 2016 (Niort)
- ☞ Comité du Casdar PSDR FLECHE : 25 novembre 2016
- ☞ Conférence des 3R à Paris : début décembre 2016



Contacts FRESYCA et Syndicats Caprins départementaux : pensez à adhérer !

Syndicat Caprin de :	Présidents	- - Animateur	Tél	Fax
Charente	Jean Pierre MONTHUBERT/	Harmony BOUTIN	05.45.84.09.28	05.45.24.49.99
Charente-Mme	James GUIONNET/	Sébastien BESSONNET	05.46.50.45.00	05.46.34.17.64
Deux-Sèvres	Gérard CHABAUTY /	Angélique ROUÉ	05.49.77.15.75	05.49.75.69.89
Vienne	Guillaume POINOT /	Julia CHEMARIN	05.49.36.33.60	05.49.36.33.69
Vendée	Mickaël BLANCHARD /	Bernard POUPIN	02.51.41.38.66	02.51.41.32.19

Contacts FRESYCA :

Services techniques : Mathilde GARCONNET-SILLON, Hélène KUHN, Mélissa TEINTURIER, Virginie VENOT-BONNET et Frantz JÉNOT

12 bis, rue Saint Pierre - 79500 MELLE
Tél. : 06.30.32.30.13 - E-mail : fresyca@orange.fr

Assistance et secrétariat : Sylvie ROBINET
Agropole – C.S. 45002 - 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR
Tél. : 05.49.44.74.80. Fax : 05.49.46.79.05.

Pour encore plus de renseignements sur les Syndicats Caprins et la production caprine, vous pouvez aussi nous retrouver sur nos sites Internet : www.fresyca.org et www.terredeschèvres.fr



Capr'Infos

Bulletin de la FRESYCA

Directeur de publication :

François BONNET.

Réalisation : Frantz JÉNOT.

Bulletin publié grâce au concours financier de la Région ALPC

R É G I O N
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES